

Mot d'ouverture : par Monsieur Horr, GTZ

Son excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie,

Monsieur le Maire de Tunis,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères de l'Industrie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux et honoré de représenter la Coopération Technique Allemande (GTZ) dans cette manifestation à l'organisation de laquelle nous contribuons ,

en partenariat avec la Banque Mondiale et la ville de Marseille ;

et en partenariat avec la Communauté Urbaine de Marseille Provence, de Marseille Innovation, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, et la ville de Tunis.

Pour nous, ce partenariat rend témoignage de nos efforts conjoints à concrétiser la Déclaration de Paris dans l'esprit d'augmenter l'efficacité de la coopération internationale à travers une meilleure appropriation, harmonisation, alignement et partage des actions et des responsabilités entre les bailleurs de fonds et les gouvernements de nos pays partenaires.

L'objet de notre rencontre ici à Tunis, pendant ces deux jours devant nous, est de discuter d'un thème qui revêt de plus en plus d'une importance primordiale dans les stratégies de promotion du secteur privé poursuivies aussi bien dans les pays développés que ceux émergents. C'est le thème :

« Les territoires métropolitains innovants : technopoles et pôles de compétitivité ».

Les technopoles ou pôles de compétitivité ont vu le jour et fait leurs preuves dans différents pays européens. Dans les pays du MENA, l'existence de technopoles date de plusieurs années déjà, et il est temps de prendre désormais du recul pour évaluer l'impact des actions amorcées et des expériences capitalisées à ce titre.

En Allemagne, l'approche des technopoles a connu sa percée dans le cadre des politiques économiques adoptées durant les années '60. En comparant la vocation des technopoles à l'époque avec celle de nos jours, on se rend compte d'un changement profond du rôle fonctionnel qui leur est attribué.

Aujourd'hui, l'approche des technopoles constitue bel et bien un élément parmi plusieurs dans la politique d'innovation du Gouvernement allemand. Une politique qui vise à assurer, à long terme et de façon durable, la compétitivité de l'économie allemande en général et des petites et moyennes entreprises en particulier dans un système économique mondial soumis au rythme accéléré du processus de la globalisation.

Durant les 15 dernières années, en effet, un décalage important a eu lieu dans la conception des relations entre la recherche scientifique, le secteur privé et les capacités d'innover d'une société. Une des caractéristiques constitutives de tous les systèmes d'innovation dans le monde réside dans le fait que les innovateurs innoveraient rarement seuls.

Une entreprise qui est disposée et capable d'entreprendre des innovations ambitieuses, non seulement à optimiser la coopération entre ses différentes unités opérationnelles en interne.

Une entreprise innovante cherche aussi à intensifier les liens d'interaction et de communication avec son environnement institutionnel à l'externe, tels qu'avec d'autres entreprises de la même branche, avec des instituts de la recherche appliquée, avec des institutions de financement et d'appui technique spécialisées en la matière, avec les chambres et associations du secteur privé, et enfin, avec les structures étatiques chargées de piloter les politiques d'innovation et les programmes qui en découlent.

En revanche, il relève des responsabilités primordiales de l'Etat de créer un climat d'innovation favorable aux acteurs précités. Un cadre juridique, fiscal et réglementaire incitatif aux investissements privés dans la recherche ou dans la mise à niveau du mode de production, se situe aujourd'hui au cœur d'une politique d'innovation systémique. Il s'y ajoute, entre autre, des services efficaces de transfert d'innovation, mais également un système d'éducation et de recherche orienté vers les besoins de savoir et de savoir-faire de l'économie nationale.

Sous cet angle, l'approche de technopole semble réunir à petite échelle, les éléments-clé d'une telle politique : le développement des technopoles se fait autour d'un point focal géographique, généralement à partir d'un ou de plusieurs secteurs d'excellence en haute technologie, et elles rassemblent une masse critique d'opérateurs du secteur privé ; plus, au moins, une université.

De façon succincte, une technopole reflète une facette importante de la vision d'une ville ou d'une région sur son futur développement socio-économique. Elle devient ainsi une plaque tournante de la nouvelle économie, c'est-à-dire un espace de gouvernance où la société du savoir de demain commence à prendre forme.

En République Fédérale d'Allemagne, la mise en place de centres de transfert de technologie et de création d'entreprise a commencé seulement au début des années '80. Aujourd'hui, on compte environ 350 centres qui abritent plus de 12 000 entreprises et assurent plus de 100 000 emplois. À peu près la moitié de ces centres est localisée dans un environnement scientifique, un tiers dans un contexte industriel, alors que le reste se trouve en milieu rural.

Dans le cadre de l'atelier 2 de cet après-midi, nous aurons le plaisir de suivre le témoignage de deux bonnes pratiques concrètes en la matière, à savoir celles de la ville de Böblingen et de la région de Stuttgart, les deux situées dans la région de Souabe en Allemagne du Sud.

Pour la Coopération Technique Allemande (GTZ), le renforcement du système d'innovation dans nos pays partenaires constitue aujourd'hui un domaine d'activités privilégié de bon nombre de nos programmes bilatéraux. Ceci concerne notamment notre portefeuille en Asie, en Amérique Latine et en Europe de l'Est, mais de plus en plus aussi la région MENA.

Les activités spécifiques développées à ce titre portent entre autres, sur la conception et la mise en œuvre de politiques d'innovation, la réorientation de structures scientifiques vers la prestation de service au secteur privé, ou bien le renforcement des centres de transfert de technologies dans leur mission d'accompagnement des entreprises. Il s'y ajoute la mise en réseau des acteurs étatiques, scientifiques et privés, sur le plan national, régional et local, dans le double but de favoriser les synergies et de parvenir à une meilleure articulation entre l'offre en appui à l'innovation et la demande réelle du marché.

Présentement, des volets « innovation » font partie intégrante de l'ensemble des programmes de la GTZ en matière de promotion du secteur privé dans les 3 pays du Maghreb, mais également dans les pays de l'Est de la région MENA, tels que la Syrie, l'Egypte et la Jordanie.

Le réseautage de nos structures partenaires régionaux avec leurs homologues européens et surtout allemands constitue d'ailleurs un axe d'activités prioritaire de l'approche de la Coopération technique allemande dans ce domaine.

Pour conclure, je tiens à vous remercier sincèrement d'être venus si nombreux malgré vos multiples occupations, et je souhaite à nous tous deux jours fructueux d'échange et de réflexions ; et toute la réussite pour cette manifestation remarquable.

Je vous remercie.

Manfred Horr, GTZ, Tunis 19 Juin 2007